Fiche de Procédure : Dossiers d'urbanisme – Dépôt « Dématérialisé ».



I - Dépôt

Le pétitionnaire complète son dossier depuis le Guichet Unique (https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique)

Il reçoit de manière automatique le récépissé de dépôt sur son espace personnel.

Ce récépissé se classe automatiquement dans l'onglet « correspondances ».

Percelar @ Desses @ Genon @ 1 & Utioner							
Dept de dossier > Documentation							
Prioritaire Prioritaire Prio							
Debit du lossier Cooumentation							
And to dold Image: Control of a doll if a doll and a doll if a doll and a doll and a doll if a doll and a do							
Remaining du desser un Barres technique con Consultantes services con Suit du densfer con Tates es projections con Tates es projections con constructions () about 1 abo							

La Commune est informée du dépôt par mail.

La commune peut également voir les dossiers déposés depuis le portail sur la page d'accueil de cart@ds.

Les Dossiers dématérialisés apparaissent avec un @.

Une icône spécifique permet également d'avoir un résumé des dossiers déposés en démat.

Cart@DS CS 💠 Parce	lles 🗸 🗂 Dossiers		🗯 Traitements 🗸 📮 G	estion -		
Paramétrage					፩ 19/11/2020 🔶 🔶	
Des opérations de paramétrage dans cart@ds sont en cours. Les modèles des courriers sont succeptibles d'être modifés afin d'améliorer les automatismes, donc notre efficacité. N'hésitez pas à nous faire remonter vos constatations et remarques éventuelles à l'adresse : thierrydupuy@loirefo/ez.fr						
Pácammant consultás	Pácamment dénos és		Sans affectation	Dépocée via le portail		
Numéro de dossie	r Date dépôt	Demandeur principal	Adresse du terrain	Commune Date limite	Stade	
潯 📰 🥥 CUa 042 046 21 M0	0070 24/11/2021	BEGONIN Cécile	239 chemin de jobert	CHAMPDIEU 24/12/2021	En cours de saisie	
潯 📰 PC 042 046 21 M00	01/10/2021	FAZLIJI Adem	55 IMP DE LA CHARRIERE	CHAMPDIEU	Attente de pièces	
PC 042 046 21 M00	13 M01 10/09/2021	KARA Sefa	29 IMP DE LA CHARRIERE	CHAMPDIEU 17/12/2021	Attente avis de l'instructeur	
🔯 📰 DP 042 046 21 M00	23/02/2021	Résidence Mutualiste Alpha	67 CHE DES CHARIVES	CHAMPDIEU 18/05/2021	Attente conformité	
DP 042 046 21 M00	19/11/2021	BOX CORINNE VALERIE	688 CHE DE LA COREE	CHAMPDIEU 19/12/2021	En cours de saisie	

L'instructeur reçoit le dossier sans démarche particulière de la part de la Commune SAUF pour les Cu opérationnel (b).

Attention pour ces dossiers la commune doit indiquer manuellement le nom de l'instructeur dans la déclaration des intervenants et envoyer une tâche à l'instructeur.

	Cart@DS CS 💠 Parcelles - 🗲	Dossiers 🗸 🧮 Ra	pports + 🗘 Traitements + 🖪 G	iestion -		s 🛃 🧔 🤇	🕽 Aide 🚽 💄 Bl	EGONIN Cécile	•
f	Prioritaire Dérogation Demandeur : CU 042 042 22 M 0013	SAS IMMO INVEST T N° d'archive	errain : Rue des Trémières - CHAMBLES Date de dépôt 🛗 23/12/202	22 Stade Attente réponse des s	ervices le 15/03/2023 💦 🔞 📖			*	
6	😝 Dépôt du dossier	< Menu 🤌 Act	ions - Recherche rapide	- 🖴 🖴		24 4 5 5 2 6 4 5	i 🛃 🗵 🐱 i	a 🙃 😐 🖻	2
0	E Objet de la demande	Intervenants							
ы	Déclaration des intervenants								
	Désignation du terrain	Récepteur		Instructeur	Autorité compétente	Pôle ADS/prestatain	re		
t]	Etat des constructions	URBANISME CI	HAMBLES 👻	-	Maire au nom de la commune	 Service Instructed 	ur LFA	•	
	Projet				Date de saisie				
	Dématérialisation			L	23/12/2022				
		Valider							
-		Valider		Anaïs TISSIER					
				BATIFOL Christine					
		+ Demandeur	- Correspondant - Propriétaire	BEGONIN Cécile					
+		Туре	Dénomination	ROMBENON Estallo		Email	Téléphone		
		Demandeur	SAS IMMO INVEST Représenté par Monsieur PROST Cédri	[©] DUPUY Thierry	a liberté 42400 ST CHAMOND	ceprost@gmail.com		📓 🗙	
		Propriétaire	Monsieur CROS PIERRE MARIE		33 KUE MUNTAGNY 42100 ST ETIENNE			🛛 🗙	
		Correspondant	GEOLIS GEOMETRES EXPERTS - AG Représenté par Monsieur BOURRIN Pa	ENCE DE ST CHAMOND trick	17 BIS BD WALDECK ROUSSEAU 42400 ST CHAMO	ND stchamond@geolis.fr	0477221542	@ 📓 🗙	
	🕞 Recevabilité du dossier								
	a Examen technique								
	- Consultation das convisos								

Le dossier est enregistré automatiquement dans cart@ds et les pièces du dossier sont transmises automatiquement également dans l'onglet « Pièces du dossier ».

La commune télécharge, complète et édite l'avis du Maire. Après signature le document est scanné dans « Pièces du dossier ».

Parcelles 🕝 Dossies 🧭 Gestion 🚯 ? 💩 Utilisateur						
Dépôt du dossier > Aris du maire.aspx #\$0						
Prioritaire Dérogation Demandeu N* PC 042 134 23 pepdt du dossier	r : Madame Denton-Delhon-rane Renée Terrain : 33 IMPASSE D M 0001 Nº d'archive Date de dépôt Téléchargement Documentation	ES ORGUES - MARCILLY-LE-ONÂTEL 12/02/2023 🔠 Stade Attente DOC le 06/04/2023		ß		
Aris de déjóz Aris du naire Coda secret courrier Coda secret courrier Pados as de déjóz de dossier Recipisa de déjóż de dossier Recipisa de déjóż de dossier autre cae M Recipisas maion individualle Récipisas matienter	Tencharger er document : van du mane Marco Mane-21-02-2023 doc v Eczaer e forber : digi elitatur Carden er telisicharger una copie © Técharger unauement Modele du document Modele da decoment Modele da decoment Modele da decoment Modele da decoment	Destinutaires Demandeur(t) Dehnandeur(t) Dehnme Pascal	Negeriaire de destinution Image: PC 421 514 23 M001 Image: PC 421 514 23 M001 <th></th>			
Recrubilité du dossier Eument technique Eument technique Coultation des services Decision Suhri du chartier		Tout sélectionner / Tout désélectionner		🕞 Téléharger uniquement		

La commune affiche le dépôt de la demande.

II – Instruction

L'instructeur instruit le dossier : complétude, consultations de service, étude du règlement d'urbanisme applicable.

L'instructeur transmet le dossier à Plat'Au.

a - Echange avec le pétitionnaire pendant l'instruction :

Si incomplet et/ou non-conformité et/ou majoration de délai : l'instructeur formalise le document et transmet une tâche à la commune.

La commune édite le document, le fait signer à l'autorité compétente, le télécharge sous cart@ds (« Pièces du dossier ») et :

- Soit le publie sur le portail, comme ci-dessous, si le pétitionnaire a donné son accord pour que les échanges entre lui et l'administration soit des échanges uniquement dématérialisés.

Documentation	
📔 📰 📑 💿 Nouvel élément 👻 🌌 Renommer 💥 Supprimer 🛛 🔒 Ouvrir un ape	erçu 🛛 🔒 Télécharger une copie 🧠 🧠 Publier sur le portail 🛷 Valider 🔲 Affic
 Complementaire photo cote nord PC 22M0001 Malherbe.pdf piece complementaire plan PC 22M0001 Malherme.pdf piece complementaire PC 22M0001 Malherbe.pdf Piece complementaire RT PC 22M0001 Malherbe.pdf piece complementaire PC 22M0001 Malherbe.pdf PCMI02 Plan de masse des constructions a edifier ou a modifier.pdf PCMI02 Plan de masse des constructions a edifier ou a modifier.pdf PCMI06 Document graphique permettant dapprecier le projet dans ler PCMI04 Notice decrivant le terrain et le projet.pdf 	Confidentialité
demande de piece complementaire PC 22M0001 Malherbe.pdf Carl demande de piece complementaire PC 22M0001 Malherbe.pdf Recapitulatif de la demande.pdf demande : Confidentiel / Publié sur le portail	Nom du fichier : piece complentaire PC 22M0001 Malherbe.pdf Plan de classement : /Pièces du dossier/ Taille du fichier : 876 Ko Titre du document : piece complentaire PC 22M0001 Malherbe Auteur du document : URBANISME ESSERTINES EN CHATELNEUF Date de création : 19/01/2022 16:48:54 Nom du signataire : - Impact métier : -

Pour publier sur le portail, on sélectionne le document concerné et on clique sur l'onglet « Publier sur le Portail ». Le document doit apparaître alors en bleu.

- Soit le transmet par voie papier (recommandé) ou remise en main propre si le pétitionnaire n'a pas donné son accord pour que les échanges entre lui et l'administration soit uniquement dématérialisés.

b – Comment déterminer si le pétitionnaire donne son accord pour les échanges dématérialisées via le portail :

Pour savoir si le pétitionnaire a donné ou non son accord pour que les échanges soient uniquement dématérialisées (c'est-à-dire uniquement via la publication des documents sur le portail), il convient d'analyser les logos apparaissant sur l'écran suivant :



Ce logo doit être en vert pour que la publication sur le portail suffise. Si ce logo apparait en orange ou rouge alors il conviendra de transmettre par voie recommandée ou remise en main-propore contre signature.

c – Dépôt des pièces complémentaires par le pétitionnaire :

Si le pétitionnaire dépose les pièces complémentaires en intégralité depuis le Guichet Unique, un récepissé automatique de dépôt de pièces lui est adressé depuis son espace personnel. Ce récépissé se classe automatiquement dans l'onglet « correspondances ». (voir copie écran I- Dépôt)

Cependant le pétitionnaire peut déposer ses pièces complémentaires en papier, la dématérialisation n'étant pas obligatoire. (Dans ce cas voir Fiche de procédure – Dossiers papiers. II – Instruction).

Les pièces sont automatiquement téléchargées depuis le Guichet Unique.

La commune et le service instructeur sont alertés de ce dépôt par un évènement sous cart@ds.

L'instructeur transmet ces nouvelles pièces à Plat'Au et poursuit son instruction.

III – Décision

L'instructeur met à disposition la proposition de décision sous cart@ds et informe la commune par tâche.

La commune édite la décision et la fait signer à l'autorité compétente.

La commune télécharge la décision signée dans l'onglet « Pièces du dossier ».

La commune enregistre la décision dans cart@ds conformément à la procédure ci-dessous :

Décision de l'autorité				∽ – ⊂ ×			
Favorable	Le Maire	▼ le 31/01/	/2023				
T							
N° de l'arrêté		Date de caducité	01/02/2026				
Date de retour ACR							
Date d'envoi à la signature							
Date d'affichage papier		au					
Date d'affichage numérique	31/01/2023	au	31/03/2023				
Mode d'envoi	Dépôt dématérialisé	Prescriptions					
Date de transmission	01/02/2023						
Date de présentation		Date limite de retrait	01/05/2023	III			
Secteur TA							
Identifiant PLAT'AU	L43-EMQ-MVO						
Observations de l'autorité							
Documents associés							
				_			
/Proposition arrete PC 042 0	19 23 M0001 MAZET Gilles.pdf						
/Instruction/fiche_instruction	1.pdf						
✓/Pièces du dossier/PC 23 M0001 MAZET + Arrete favorable signe du Maire.ndf							
/Pièces du dossier/DOC et DAACT/PC 23 M0001 MAZET - DOC.pdf							
				_ √ √ X			

Pour cela la commune complète le type de décision, la date de la décision, la date de transmission de la décision et désormais elle doit également y associer le document « décision signée » ou « arrêté signé » (attention uniquement ce document et au format pdf) téléchargé dans le répertoire « Pièces du dossier » de cart@ds en le cochant. Puis il convient de valider.

- Soit la commune publie sur le portail la décision signée ainsi que les avis des services visés si le pétitionnaire a donné son accord pour que les échanges entre lui et l'administration soit des échanges uniquement dématérialisés.(Voir procédure ci-dessus).
- Soit la commune transmet la décision par voie papier (recommandé) ou remise en main propre si le pétitionnaire n'a pas donné son accord pour que les échanges entre lui et l'administration soit uniquement dématérialisés.

La commune se charge ensuite de l'envoi au contrôle de légalité et de l'affichage de la décision.